

Association Terres de Saintonge

Association de Sauvegarde des Terres, des Paysages et des Milieux naturels de Saintonge contre l'expansion routière (type loi 1901)

☒ Association Terres de Saintonge, Les Aurits, 5 chemin des Perches, 17 600 Saujon

<http://www.terresdesaintonge.fr>

contact@terresdesaintonge.com

Association TERRES DE SAINTONGE

5 Chemin des Perches, Les Aurits
17600 Saujon

Saujon le 1^{er} décembre 2014

A l'attention de Madame Le Ministre de
l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
Mme Ségolène Royal

Objet : Demande de positionnement face à la protection de la Saintonge contre les projets routiers inutiles et coûteux.

Madame Le Ministre

Suite à notre précédent courrier en date du 20 mai 2014, nous vous sollicitons afin de connaître votre position face à ce projet routier qui détruirait la Saintonge, ses exploitations agricoles, ses villages et ses zones paysagères inutilement.

Nous avons pris connaissance avec plaisir de votre attachement que vous manifestez à notre et votre région. Nous tenons à ce sujet, à attirer votre attention sur la lutte que nous menons depuis 2012 et sur laquelle nous avons déjà eu l'occasion de vous entretenir en tant que Présidente de la Région Poitou-Charentes dans notre du courrier du 19 mai 2012, ainsi qu'en tant que ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, dans celui du 20 mai 2014.

Terres de Saintonge est une association citoyenne, sans appartenances politiques, née afin de demander l'annulation des projets routiers qui détruiraient nos terres agricoles ainsi que tout ce qui en découle. Les détails de ce projet et de notre action sont développés dans notre courrier du 20 mai 2014 ci joint.

Actuellement, une étude demandée par Terres de Saintonge en mars 2013, commandée par le Conseil Général de Charente Maritime à la Chambre d'Agriculture, afin d'étudier le volet « oublié » du maintien de l'existant et d'éventuels aménagements sans création de nouvelles routes et de destruction de terres agricoles et de territoires, est toujours en cours concernant la partie nord du projet (nord de Saujon). Pour la partie sud de Saujon, des courriers contradictoires (ci joints) ont été adressés à Terres de Saintonge, en avril 2014, de la part des maires de Saujon et de Médis, annonçant qu'ils souhaitaient certes l'aménagement de la RN150 au niveau de Médis et l'entrée de Royan, mais aussi l'éclatement des flux au sud de Saujon, ce qui revient au projet initial, dénoncé dès le début par notre association.

Nous rappelons qu'une pétition lancée dès avril 2012, qui a recueilli 6 320 signatures, a été remise entre autres à M Dominique Bussereau, Président du Conseil Général de Charente Maritime, lors de la réunion du 8 mars 2013.

Le site Internet d'information de Terres de Saintonge <http://www.terresdesaintonge.fr> est extrêmement sollicité avec à ce jour 85 007 visites.

Par ce courrier, nous vous sollicitons car nous sommes viscéralement attachés à nos terres et notre territoire. Nous aimerions avoir votre opinion en tant que Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, sur cet éventuel projet routier, qui va à l'encontre de la mutation écologique de l'économie et de la croissance verte du pays.

Toutes ces nouvelles routes seraient des doublons inutiles des routes existantes que sont la RD733 et RN150, permettant d'accéder à Royan par le nord et par le sud. Il serait raisonnable de garder les routes existantes en les aménageant car ces projets destructeurs de la nature entraînent de plus une dépense démesurée en ces temps de crise.

Nous sommes prêts à vous rencontrer afin d'échanger, de vous exposer la situation et de connaître votre position à ce sujet. Pouvez-vous nous aider à protéger notre environnement en évitant de gaspiller l'argent public dans un projet tellement opposé au développement durable.

Nous vous prions de croire, Madame le Ministre, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

La présidente de Terres de Saintonge
Christine Bouquet